# 

* Date : 03-10-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012772612
* Author :

Suite à la requête déposée le 14 septembre 2012, par décision du Juge de paix du troisième canton de Liège, rendue le 24 septembre 2012, Monsieur Guillaume GRANDJEAN, né à Liège le 23 mars 1933, domicilié à 4020 Liège, rue Colompré 44, résidant actuellement à 4000 Liège, boulevard du Douzième de Ligne 1 au « CHR de la CITADELLE », a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Thierry JAMMAER, avocat, dont le cabinet est sis à 4000 Liège, rue de Campine 293.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Zanelli, Joséphine.